

# comment reconnaître une contrefaçon ?

6 conseils pour ne pas tomber dans le piège

## Lieu de vente

Évitez les lieux de vente n'ayant pas pignon sur rue, à l'étranger privilégiez les commerces officiels.

## Internet

Attention aux sites d'enchères en ligne. Méfiez-vous des trop bonnes affaires, soyez vigilant sur le mode de paiement proposé et vérifiez la sécurisation du site. Assurez-vous de la localisation géographique du vendeur (le montant de la livraison, la « e-réputation » du vendeur ainsi que les frais de port, sont des bons indicateurs), et du nombre d'exemplaires proposés (l'absence de stock constitue un indice probant).

## Qualité

Ayez un œil attentif sur la symétrie des lignes, les coutures, la robustesse des matériaux, les mauvaises combinaisons de couleurs, les références produit, les finitions...

## Prix

Méfiez-vous d'un prix anormalement bas. Demandez toujours une facture, et assurez-vous que le vendeur accepte toutes les modalités de paiement, et pas seulement les espèces.

## Étiquetage

Examinez l'étiquette : une mauvaise qualité d'impression ou une erreur d'orthographe, des mentions légales incohérentes, mal traduites doivent vous alerter. Vérifiez l'apposition des logos attestant du respect des normes européennes (type CE) et/ou nationales (type NF).

## Emballage

Vérifiez que l'emballage est de qualité et qu'il correspond à la valeur du produit, pas de produit haut de gamme emballé dans un sac plastique ou dans un carton. Examinez les certificats d'authenticité, les conditions de garantie et le service après-vente proposés.



Journée nationale de destruction  
de contrefaçons saisies par la Douane



[douane.gov.fr](http://douane.gov.fr)